

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session Automne 2011

<p>POL 4701-20 Organismes décisionnels et centraux du gouvernement</p>

Chargée de cours : Stéphanie Viola-Plante
Bureau : A-3765
Tél.: 987-3000, poste 4442
Courriel : viola-plante.stephanie@uqam.ca
Heures de bureau: Sur rendez-vous

Descriptif du cours

À partir des notions d'organisation, de pouvoir et de décision, analyse des principales structures décisionnelles dans le secteur public et du rôle, à cet égard, des ministères et organismes. Seront analysés les plus importants organismes décisionnels fédéraux et provinciaux, dont les conseils des ministres, les comités de cabinet, le Conseil du trésor, le BCP/MCE, leur place entre politique et administration fera l'objet d'une insistance particulière.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

- Faire un tour d'horizon de deux bureaucraties, celle du gouvernement fédéral et celle du gouvernement provincial québécois.
- Sensibiliser l'étudiant- e au processus décisionnel de ces deux gouvernements. Ce processus est marqué par l'environnement, les ressources, les structures et les procédures. Très important: ces facteurs sont parfois colorés par la personnalité des personnes qui contrôlent légitimement et légalement ce processus.
- Initier l'étudiant- e aux changements et contrôles fréquents auxquels doivent faire face les administrations publiques.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant- e devrait être en mesure de :

- Présenter la mission de chacune des institutions centrales.
- Identifier leur place dans le processus décisionnel et mesurer leur influence dans l'élaboration des politiques.
- Établir des relations entre les différents acteurs décisionnels de l'administration publique.
- Analyser les impacts des réformes des administrations publiques.

Démarche pédagogique

Le pédagogue Richard Prigent mentionne dans son livre sur La préparation d'un cours :

« Ne pas oublier qu'un cours doit être préparé et conçu en fonction des étudiants qui apprennent et non en fonction du professeur qui apprend ».

C'est pour cette raison que nous utiliserons, outre les exposés magistraux et la remise de travaux et d'examens, différentes activités pédagogiques qui permettront aux étudiants - es de mettre en pratique ce qu'ils -elles pensent avoir compris. Ce présent cours sera axé sur les étudiants – es et non sur le professeur.

En ce sens, pour atteindre les objectifs mentionnés, les stratégies pédagogiques suivantes seront mises en œuvre :

- Exposés et discussions.
- Exercices et/ou études de cas.
- Travaux individuels et en équipe.
- Interventions de personnes-ressources œuvrant dans ces organismes : celles-ci interviendront plus selon leur disponibilité que selon le thème abordé.
- Si possible, visite à Ottawa et/ou Québec;
- Étude des différentes sources d'information.

Une évaluation du professeur est prévue avant la semaine de lecture afin d'avoir le point de vue des étudiants-es et rectifier le tir s'il y a lieu.

Modes d'évaluation et échéances

Examen en classe (individuel)	18 octobre	25 %
Travail de recherche (en équipe)	8 novembre	35%
Débats (exposés oraux): en lien avec le travail de recherche (en équipe)	29 novembre 6 décembre	15 %
Examen final (individuel)	13 décembre	25%

Les critères de correction des travaux seront remis à l'étudiant- e lors de la première séance de cours.

Les travaux remis en retard ne seront pas acceptés et se verront attribuer la note de 0. Cependant, il est possible de remettre les travaux après la date prévue, à la condition d'en informer l'enseignante par courriel avant la journée de remise des travaux. Ce courriel devra indiquer la raison du retard, ainsi qu'une nouvelle date de remise qui devra être approuvée par l'enseignante. Si l'étudiant(e) ne respecte pas cette nouvelle date, il ou elle obtiendra la note de 0. À défaut de produire le travail à la date initialement prévue ou d'avoir communiqué avec l'enseignante dans les délais prescrits, l'étudiant(e) devra produire des preuves justifiant sont incapacités pour que son travail soit accepté.

À l'exception des examens en classe, les travaux doivent être présentés en vertu des règles de présentation du département de science politique (Times New Roman, 12 points, interligne et demi et marges de 4 cm en haut et à gauche et de 3 cm en bas et à droite). Les étudiants devront aussi respecter les règles méthodologiques sur les citations, notes de bas de page, bibliographie, etc. En ce sens, vous pouvez vous procurer le Guide méthodologique en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).

IMPORTANT

Toute tentative de plagiat ou de fraude sera référée sans préavis au Comité de discipline de la Faculté de science politique et droit.

Plan du cours

Séances	Contenu
6 septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation détaillée du plan de cours - Présentation des évaluations et de leurs critères de correction
Première partie: Les organismes centraux et décisionnels, les acteurs et leurs relations	
13 septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Les administrations publiques canadienne et québécoise - Typologie des organismes centraux et décisionnels - Sources d'informations à consulter
20 septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Le Premier ministre - Le cabinet des ministres - Les différents types de cabinets exécutifs
27 septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - La haute fonction et ses relations avec le Premier ministre, les ministres et les organismes centraux.
4 octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Les agents du Parlement
2ième partie: Les réformes et leurs implications	

Séances	Contenu
11 octobre 2011	- Les réformes au fil du temps
18 octobre 2011	EXAMEN
25 octobre 2011	SEMAINE DE LECTURE
1 novembre 2011	- La nouvelle gestion publique
8 novembre 2011	- L'évaluation de rendement - Les compétences - Les activités de perfectionnement
16 novembre 2011	- La gestion des ressources humaines

Séances	Contenu
15 novembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis des gestionnaires - Synthèse du cours
22 novembre 2011	- Visite à Ottawa/Québec
3ième partie: Évaluations	
29 novembre 2011	DÉBATS
6 décembre 2011	DÉBATS
13 décembre 2011	EXAMEN FINAL

Ouvrages intéressants suggérés

Canada. Bureau du Conseil privé. (1998) -- Les processus décisionnels et les organismes centraux au Canada : les pratiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. -- Ottawa : 155p. (Disponible sur le WEB)

Canada. Bureau du Conseil privé. (1999) Un guide pour les dirigeants d'organismes. Ottawa. (Disponible sur le WEB)

BOURGAULT, J. M. DEMERS et C. WILLIAMS. (1997). Administration publique et management public. Expériences canadiennes. Ste-Foy, Les Publications du Québec.

Ouvrages pratiques

Répertoire des ministères depuis la Confédération (BCP).

Le guide du pouvoir 2006. Qc, Éd. Multi- media.

Ouvrages spécifiques

DUNN, C. (Ed.)(2002) The Handbook of Canadian public Administration. Don Mills, Ont. Oxford University Press

GÉLINAS, A. (2003) L'administration centrale et le cadre de gestion. Les ministères, les organismes, les agences, les appareils centraux. Québec. PUL

Ouvrages de débats

KERNAGHAN, K. (s.d.) Redécouvrir la fonction publique, IAPC/IPAC.

KERNAGHAN, K. et J.W.Langford. (2001) The Responsible Public Servant. Toronto IAPC.

KERNAGHAN, K, B Marson et S.Borins. (2000) L'administration publique de l'avenir. Toronto. IAPC.

DWIVEDI, O.P., et J.I Gow (1999) From bureaucracy to Public Management: The Administrative Culture of the Government of Canada. Toronto. IAPC.

Bibliographie

- AUCOIN, P. (1995). The new public management. Canada in comparative perspective. Montréal, IRPP.
- BERNIER, L. K.Brownsey et M.Howlett. (Ed) (2005) Executive styles in Canada. Toronto. IAPC/IPAC. U of T Press.
- BERNIER, R.(Ed) (2004) L'État du Québec au XXI^è siècle. Québec. PUQ.
- BICKERTON, J.P. et A.G.Gagnon. (Ed) (1999). Canadian Politics. Peterborough, Broadview Press. 3rd edition. (4^{ème} Ed. 2004).
- BOISVERT, Y. Crise de confiance et crise de légitimité : de l'éthique gouvernementale à l'éthique publique. Éthique publique. No.4 Printemps 2002.
- DYCK, P. R. (1996). Canadian politics : critical approaches. 2nd Ed. Scarborough, Ont. Nelson Canada.
- DWIVEDI, O.P., et J.I Gow.(1999) From bureaucracy to Public Management: The Administrative Culture of the Government of Canada. Toronto. IAPC.
- FORD, R. et D. Zussman, (1997) La prestation de rechange des services: pour une gouvernance partagée au Canada. Toronto, KPMG/IAPC.
- GARANT, P. (2004) Droit administratif. Montréal. Les éd. Y. Blais. 2 V. 4^{ème} éd.
- GÉLINAS, A. (1975) Les organismes autonomes et centraux. Montréal. Ste-Foy. PUQ.
- GÉLINAS, A. (2002) L'intervention et le retrait de l'État. Québec. PUL.
- GORTNER, H. et al. (1993) La gestion des organisations publiques. Ste-Foy. PUQ.
- GOW. J.I. (1986) Histoire de l'administration publique québécoise, 1987-1970. Montréal, PUM.
- HOFFMAN, R.G., (Ed) (1998). Public administration: Canadian Materials. (3rd Ed). N.Y., Cactus Press.
- INGRAHAM, P.W. et B. Romzek and Associates (1994). New Paradigms for Government: issues for the changing public service. Toronto, Maxwell Macmillan.
- ISSALYS, P. et D. Lemieux. (2002). L'action gouvernementale. Précis de droit des institutions administratives. 2^{ème} éd. Cowansville, Les éd. Y. Blais.
- JOHNSON, D.(2002). Thinking Government. Public sector management in Canada. Peterborough. Broadview Press.
- KERNAGHAN, K. et D. Siegel.(Ed) (1999) Public administration in Canada: a text.

Toronto, ITP Nelson (4th Ed.).

MINTZBERG, H. et J.Bourgault.(2000). Manager en public. CCG/IAPC.

PETERS, B.G. et D.J. Savoie. (Ed) (2001) La gouvernance au XXIème siècle. Revitaliser la fonction publique. Ste-Foy. CCG/PUL.

SAVOIE, D.J. (Ed)(1993) Prendre le pouvoir: la gestion des transitions gouvernementales. Toronto. IAPC/CCG.

SAVOIE, D.J.(1999) Governing from the centre : the concentration of power in canadian politics. Downsview, On. U of T Press.

SAVOIE, D.J. (2003) Breaking the bargain: Public servants, ministers and the Parliament. Toronto, U of T Press.

TREMBLAY, M., R. Pelletier et M.R. Pelletier (2009). Le parlementarisme canadien. Ste-Foy, PUL.

TREMBLAY, M.(Éd.) 1998) Les politiques publiques publiques canadiennes. Ste-Foy. PUL.

VILLAGGI, J.P. (2005) L'administration publique québécoise et le processus décisionnel. Cowansville. Éd. Yvon Blais.

WESMACOTT, W. M. et H.P. Mellon. (Ed.) (1999) Public administration and Policy. Scarborough, Prentice Hall Canada.

WHITE, G. (2005) Cabinets and First Ministers. Vancouver. UBC Press.

Publications d'un autre type

Reuves scientifiques

Administration publique du Canada/Canadian Public Administration

Canadian public policy/Analyse de politiques

Revue canadienne de science politique/Canadian political science review

Politique et sociétés

Revue internationale de sciences administratives/International review of administrative sciences

Autres

Canadian annual review of politics and public affairs. (1960)- . Toronto : University of Toronto Press, 1960- le titre varie: 1960-1970 Canadian annual re view.
1 volume / année depuis? jusqu'en 1996.

Canada, l'état de la fédération. Kingston, Ont. Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, - Note: le titre varie: 1981-1983 Revue de l'année: les relations intergouvernementales au Canada.-- Publié aussi en anglais sous le titre: Canada, the State of the Federation.

How Ottawa Spends. Depuis 1983, Carleton University.

OPTIMUM. La revue de gestion du secteur public.

L'année politique au Québec, Depuis 1987-88, chez Fides.

L'annuaire politique (Maintenant) Fides/Le Devoir.

Organismes divers

École de la fonction publique du Canada <http://www.csps-efpc.gc.ca>

Forum des politiques publiques <http://www.ppforum.com/>

Le projet de recherche sur les politiques <http://policyresearch.gc.ca>

Institut d'administration publique du Canada /The Institute of Public Administration of Canada www.ipaciapc.ca

Institut international des sciences administratives www.iiasiisa.be

O.C.D.E. publie régulièrement des travaux sur les diverses fonctions administratives et les institutions responsables, comme on le voit dans ce cours. Donc à visiter.
<http://www.oecd.org/>

O.C.D.E. (1997) La gestion publique à travers les différents niveaux d'administration.
Paris. PUMA

*****Pour accéder aux organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, connaître leurs activités et leurs « productions », ainsi que leurs ministères respectifs :

<http://canada.gc.ca> Canada

<http://www.gouv.qc.ca> Québec

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.